



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 6 juin 2016, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Nom du propriétaire et du demandeur : Monsieur Robert Blais
Adresse : 24, chemin Abbott's Corner, Frelighsburg, Québec
Lot no. : 172-1 du cadastre de la paroisse de St-Armand Est

Cette demande affecte les dispositions réglementaires du règlement de zonage No. 124-2010, à l'article 80 concernant les dispositions relatives aux constructions accessoires à un usage résidentiel, plus spécifiquement au point 1 qui stipule que :

''Les constructions et bâtiments accessoires sont autorisés dans les cours latérales et arrière seulement;''


Nature de la demande:

La dérogation mineure vise à rendre conforme la construction d'une remise en cours avant de la résidence.

Raison invoquée :

Le propriétaire désire cacher une très grosse bonbonne de propane utilisée pour le chauffage de sa résidence. Il est impossible de déplacer la bonbonne car elle est sur une dalle de béton et les conduits sont souterrains. Il n'y a aucun voisin du côté de la rue Smith où il désire implanter la remise car les terrains adjacents lui appartiennent.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE MAI
DEUX MILLE SEIZE.**


Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière
